

Les Nouvelles EssentiElles Juin 2012

::: Sommaire :::

1. Remerciement aux bénévoles
2. Assemblée générale annuelle
3. Lancement du NombriL n.9
4. Renouvellement de votre carte de membre
5. Festivals de musique
 - 5.1 Prévenons les agressions à caractères sexuelles
 - 5.2 Campagne *I get Consent 2012*
6. Justice sociale: L'avortement, un sujet toujours ambigu à la chambre des communes
7. Femmes dans la francophonie: La FCFA appelle à la mobilisation citoyenne
8. Femmes et sports: Le cheerleading, un sport sexiste ?
9. Culture: Le sexe au temps de l'hystérie
10. Femme remarquable: Aung San Suu Kyi
11. Santé
 - 11.1 Harper coupe les vivres
 - 11.2 Webinaire-Pourquoi les femmes et les filles boivent-elles tant d'alcool?
12. Votre page

Mamans, papas et bébés en santé

Pour connaître les services offerts :
Stéphanie Moreau
(867) 668-2663, poste 810
pcnp@essentiellles.ca

Partenariat communauté en santé (PCS)

Pour connaître les services offerts en santé en français: communiquez avec Sandra St-Laurant, Directrice PCS
(867) 668-2663, poste 800
pcsyukon@francosante.ca



Les EssentiElles

302, rue Strickland
Whitehorse, Yukon, Y1A 2K1
Tél. : (867) 668-2636
Télec. : (867) 668-3511
elles@essentiellles.ca
www.lesessentiellles.org

::: AGENDA :::

Programmation d'activités du printemps de la communauté est disponible!

Version papier au centre de la francophonie
Ou en ligne sur le site Web de l'AFY:

<http://www.afy.yk.ca/secteurs/main/fr/index.php?location=m1465-programmation-sofa-2012>

Souper de remerciement aux bénévoles

Vendredi 1 juin 2012

Lancement de la revue *Le NombriL* n.9

Mardi 12 juin 2012

Assemblée générale annuelle des EssentiElles

Mardi 12 juin 2012

Campagne de prévention contre les agressions sexuelles lors des festivals de musique

7th Annual Sunstroke Music Festival, le 22 et 23 Juin 2012
Solstice St-Jean Baptiste, le 23 juin 2012
Atlin Arts & Music Festival, du 6 au 8 juillet 2012
Dawson City Music Festival, du 20 au 22 juillet 2012
Paradise, du 27 au 29 juillet 2012



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Yukon
Direction de la condition féminine

:::Remerciement aux bénévoles:::

Votre communauté vous dit

merci!

Les organismes franco-yukonnais s'unissent pour remercier tous les bénévoles qui, comme vous, contribuent avec passion à l'épanouissement de notre belle communauté.

Vous êtes chaleureusement invité au :

Souper des bénévoles

Vendredi 1^{er} juin 2012, 17 h
Old Fire Hall

Le repas et le spectacle, ouverts à tous*,
sont gratuits pour vous.

***C'est notre façon de vous dire :
Merci!***



* 6,50 \$ enfant et personne âgée • 9 \$ membre AFY • 10 \$ non membre



Académie Parhélie



Commission scolaire
francophone du Yukon



École Émilie-Tremblay

Aurore boréale



Partenariat
communauté
et santé (PCS)



Comité francophone catholique
Sainte Eugénie de Klondike



ESPACE FRANCE-YUKON



Fondation boréale



L'Assemblée générale annuelle

Mardi 12 juin 2012, 18 h

Centre de la francophonie, 302 Strickland

18 h: Lancement de la revue le NombriL n.9

19 h: Réunion d'affaire

Le Conseil d'administration a 4 postes en élection :

- 1) Présidente (1 an)
- 2) Vice-Présidente (2 ans)
- 3) Secrétaire (1an)
- 4) trésorière (2 ans)

Si vous êtes intéressées par un de ces postes ou désirez avoir plus de renseignements sur l'implication au sein du CA des EssentiElles, communiquez avec nous au **(867) 668-2636** ou à elles@essentielles.ca



:::Lancement de la revue Le NombriL n9:::

Événement pour le lancement
de la revue **LE NOMBRI** n.9:



Assemblée générale annuelle

Mardi 12 juin 2012, 18 h

Centre de la francophonie, 302 Strickland

Pour de plus amples renseignements ou pour envoyer photos ou articles:
Marie-Maude Allard (lenombri@essentielles.ca)

Pour consulter les éditions précédentes de la revue consultez le site:
<http://lesessentielles.org/mamans-papas-bebe-sante.php>

:::Renouvellement de cartes de membres:::

IL EST TEMPS DE RENOUVELER VOTRE CARTE DE MEMBRE OU DE DEVENIR MEMBRE DU SEUL GROUPE DE FEMMES FRANCOPHONES DU YUKON

Nos priorités:

- Justice sociale
- Santé et mieux-être
- Femmes dans la francophonie

10 \$ pour une carte unique qui vous permet de :

- participer aux décisions importantes concernant les intérêts des femmes francophones du Yukon en votant à l'assemblée générale annuelle;
- soutenir la cause des femmes francophones et appuyer les EssentiElles dans la réalisation de ses activités;
- obtenir 10% de rabais sur les activités organisées par les EssentiElles.



::: Festivals de Musique:::

Prévenons les agressions à caractères sexuelles

Prévenons les agressions à caractères sexuelles

Pour ceux qui ne le savent pas encore, le mois qui vient tout juste de se terminer était un mois particulier. En fait, Mai est le mois de prévention contre les agressions à caractères sexuelles. Depuis de nombreuses années, plusieurs organisations et collectivités du Canada organisent des activités afin de sensibiliser la population sur l'envergure et les conséquences de l'agression à caractères sexuelles faite aux femmes et aux jeunes filles. Bien entendu, les EssentiElles en font partie. Une campagne de sensibilisation contre les agressions à caractères sexuelles a d'ailleurs été menée un peu partout au travers de la ville en collaboration avec d'autres organisations féminines locales. Des affiches ont été apposées, un panel a été organisé et un atelier présenté. Et ce n'est pas tout. Les EssentiElles vont également être présentes à 5 festivals cet été pour promouvoir le consentement et parler de son importance. Après tout, le consentement n'est-il pas l'élément clé permettant d'éviter les agressions sexuelles? Ainsi, il sera possible de les retrouver au Sunstroke festival, aux festivités pour la St-Jean Baptiste à Marsh Lake, au Atlin Arts & Music Festival, au Dawson city Music Festival et à Paradise, un party de musique électronique. Un kiosque sera sur place afin de faire vos propres macarons permettant de vous afficher sur ce sujet. Une équipe de prévention se mêlera à la foule pour répondre à vos questions et vous informer davantage sur le sujet. Comme vous en doutez sans doute, ce type d'investissement de la part des organisations féminines n'est pas sans cause. Au Canada, il y a en moyenne, 1 femme sur 3 qui subit une agression à caractères sexuelles. Et puis malheureusement, le Yukon affiche une moyenne bien supérieure à celle nationale, avec un taux 3 à 4 fois plus élevé. Pensez-y, plus d'une femme sur trois dans votre entourage a subit ou subira ce type d'agression. Cela ne vaut-il pas la peine d'en parler et de promouvoir le consentement afin de prévenir ces agressions et ainsi protéger celles qu'on aime? Hommes et femmes peuvent et doivent agir afin de diminuer le nombre de victimes d'agressions à caractères sexuelles. Pour ce faire, venez-nous voir pendant ces festivités et aidez-nous à sensibiliser votre entourage sur la question. Tous en seront gagnants.

Marguerite Poelman
Agente de projets
Les EssentiElles

::: Festivals de Musique:::

Campagne *I get Consent* 2012

Programmation

7th Annual Sunstroke Music Festival

Le 22 et 23 juin 2012, à Whitehorse

Solstice St-Jean Baptiste**

Le 23 juin 2012 au Kettley's Canyon à Marsh Lake

Atlin Arts & Music Festival

Du 6 au 8 juillet 2012 à Atlin, Colombie-Britannique

Dawson City Music Festival

Du 20 au 22 juillet 2012 à Dawson

Paradise, party de musique Électronique

Du 27 au 29 juillet 2012 à Whitehorse

●Au Canada, un viol est perpétré à chaque 2 minutes (stat. Canada)

●85% des agressions sexuelles sont commises par une personne connue de la victime

Vous pouvez y faire quelque chose!



Cette campagne ne pourrait être réalisée sans le soutien financier de la Direction de la condition féminine du Yukon

**** Le Festival Solstice St-Jean-Baptiste est organisé par l'AFY**

Samedi 23 juin, à partir de 15 h au Kettley's Canyon, Marsh Lake

Après-midi et soirée d'activités et de concerts en plein air.

Artistes invités : Soir de Semaine (Yukon) et MadMoizèle Giraf (Montréal).

Dimanche 24 juin au Bar Midnight Sun, Dawson City

Artistes invités : Soir de Semaine (Yukon) et MadMoizèle Giraf (Montréal).

Le secteur culturel de l'AFY recherche des familles d'accueil pour les membres du groupe de musique québécois Mad'moizèle Giraf, qui viendra nous visiter à l'occasion de la St-Jean-Baptiste. Philippe, Ian, Guillaume et Francis arriveront le 22 juin et repartiront le 27 juin.

Vous avez une chambre de libre? Contactez Maryne : 6682663, poste 221 ou mdumaine@afy.yk.ca

Merci d'avance!

:::Justice sociale:::

L'avortement, un sujet toujours ambigu à la chambre des communes

Avortement: imposer la ligne de parti pour battre la motion 132

Par Gaétan Barrette, M. D.-Président de la fédération des médecins spécialistes du Québec, 27 mai 2012

Au premier ministre Stephen Harper et au chef libéral Bob Rae

Depuis 1987, des députés conservateurs d'arrière-ban multiplient les tentatives pour forcer la réouverture du débat sur l'avortement dans l'optique de parvenir à amender le Code criminel pour octroyer une personnalité juridique au fœtus - une notion qui n'existe pas dans le Code criminel actuel. Outre l'actuelle motion M-312, plus de 40 projets de loi ou motions ont été déposés devant la Chambre des communes, dont les plus récents C-484 en 2007, C-537 en 2008 et C-510 en 2010.

Jusqu'à présent, toutes ces tentatives ont échoué devant la mobilisation de l'opinion publique face à un gouvernement minoritaire. En 2008, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) est intervenue publiquement pour contrer l'adoption du projet de loi C-484, alors que celui-ci venait d'être adopté en 2e lecture par 147 voix contre 132.

Une nouvelle offensive a été récemment lancée par le député conservateur de Kitchener-Centre, Stephen Woodworth. Cette fois, la stratégie diffère; on troque l'adoption d'un projet de loi privé pour une motion. Bien qu'elle puisse avoir l'air anodin de prime abord, cette tactique est en réalité tendancieuse et pernicieuse. L'adoption de cette motion forcerait la création d'un comité spécial de la Chambre des communes qui serait «chargé d'examiner la déclaration figurant au paragraphe 223(1) du Code criminel selon laquelle un enfant devient un être humain lorsqu'il est complètement sorti du sein de sa mère».

La motion M-312 a fait l'objet d'une première heure de débats à la Chambre des communes le 26 avril dernier; une deuxième heure de débats est prévue le 7 juin. Si cette motion devait être adoptée, le processus visant la création de ce comité serait irréversible avec les conséquences que l'on peut supposer.

Qu'il s'agisse du projet de loi C-484 ou de la motion M-312, les enjeux sont identiques pour la FMSQ: la défense des médecins spécialistes sur le plan professionnel et juridique en raison des poursuites qui pourraient être intentées advenant une telle modification au Code criminel; le déni du droit des patientes à recevoir des soins de qualité dans des conditions sécuritaires et appropriées; le déni du droit des femmes à disposer de leur corps comme bon leur semble; le bris du consensus social existant sur la question au Québec.

Nous vous rappelons que les poursuites juridiques intentées contre les médecins se sont étendues sur une vingtaine d'années, soit de 1968 à 1988, avant que le jugement de la Cour suprême vienne y mettre un terme, après 15 mois de délibérations, en déclarant inconstitutionnel l'article 251 du Code criminel qui était à la source des poursuites. C'était le 28 janvier 1988 alors que la cause avait été portée devant l'instance en octobre 1986. Nous devons aussi insister sur le fait, qu'au Québec, la question a été «classée» il y a plus de 30 ans, le gouvernement ayant décidé de ne plus donner suite aux poursuites à compter de 1976.

:::Justice sociale:::

L'avortement, un sujet toujours ambigu à la chambre des Communes (suite)

L'heure n'est plus à l'ambiguïté face aux tentatives répétées des députés d'arrière-ban de présenter des projets de loi ou des motions dont l'objectif, à peine voilé, est de criminaliser à nouveau l'avortement.

La paix sociale doit avoir préséance sur la diversité d'opinions personnelles sur cette question. C'est pour cette raison que nous vous demandons d'user de votre autorité parlementaire pour stopper ces initiatives une fois pour toutes. L'heure est venue d'imposer une ligne de parti en demandant à vos députés de voter contre cette motion ou de s'abstenir de voter. Il ne s'agit pas ici d'imposer une orthodoxie, méthode de la droite religieuse qui, comme aux États-Unis, tente par tous les moyens d'imposer son agenda. Il s'agit d'un droit fondamental que le législateur doit absolument protéger.

Le Soleil

Article disponible à l'adresse suivante: <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201205/25/01-4528720-avortement-imposer-la-ligne-de-parti-pour-battre-la-motion-m-312.php>

:::Femmes dans la francophonie:::

LA FCFA appelle à la mobilisation citoyenne

Consultations sur la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne

La FCFA appelle à la mobilisation citoyenne

Communiqué de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Ottawa, 22 mai 2012 – La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada encourage les citoyens et les citoyennes à participer en grand nombre au forum en ligne dans le cadre des consultations pancanadiennes qui s’amorcent sur les langues officielles. La FCFA souhaite que ces consultations, annoncées ce matin par le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles James Moore, mènent au renouvellement de la Feuille de route pour la dualité linguistique.

« Étant donné que la Feuille de route actuelle prend fin le 31 mars 2013, il est encourageant de voir le gouvernement procéder à ces consultations, souligne la présidente de la FCFA, Marie-France Kenny. Nous espérons qu’un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, francophones et anglophones, de toutes les régions du pays, participeront au forum en ligne. Au bout du compte, la dualité linguistique, ça intéresse tous les citoyens et non pas uniquement nos communautés ».

D’ici le jeudi 24 mai, la FCFA mettra en ligne sur son site Web une foire aux questions (FAQ) afin d’appuyer ceux et celles qui souhaitent participer au forum en ligne et souhaitent en savoir plus sur la Feuille de route pour la dualité linguistique. Cette foire aux questions présentera notamment le point de vue des communautés sur les principales retombées de la Feuille de route depuis son lancement en 2008.

D’autre part, plusieurs organismes des communautés devraient être parmi les participants aux tables rondes qui auront lieu dans 17 grandes villes du pays. « Au cours des derniers mois, de nombreux organismes se sont succédés devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes pour parler de l’importance de renouveler la Feuille de route pour la dualité linguistique. C’est un message que nous porterons tous lors des consultations qui auront lieu cet été », promet Mme Kenny.

Quant aux priorités de la prochaine Feuille de route, la FCFA maintient que celle-ci devrait s’arrimer de près au Plan stratégique communautaire issu du Sommet des communautés francophones et acadiennes de 2007. « En termes d’appui à nos communautés, il est important que les initiatives de la Feuille de route visent le renforcement de notre population par l’immigration et le soutien à la famille, la création de services qui rejoignent les francophones dans tous les aspects de leur vie quotidienne, ainsi que l’accroissement de notre développement social et économique », explique Mme Kenny.

Les citoyens peuvent accéder aux consultations en ligne à l’adresse <http://www.pch.gc.ca/olconsultationslo>.

La FCFA du Canada est un organisme national qui regroupe les associations francophones porte-parole de neuf provinces et des trois territoires, ainsi que dix organismes nationaux. Elle a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des francophones à l’extérieur du Québec.

Renseignements : Serge Quinty, directeur des communications

Tél. : (613) 241-7600

s.quinty@fcfa.ca

::: Les femmes et le sport:::

Le Cheerleading, un sport sexiste?

Cheerleading: Entre l'image et la Réalité

Par Elisabeth Massicoli, 26 avril 2012

Certains clament que le cheerleading est un sport à part entière. D'autres estiment qu'il s'agit d'une activité à connotation sexiste, qui exploite le corps féminin. Derrière les pompons, la Gazette des femmes a essayé de voir plus clair.

La foule est en délire. Une trentaine de filles choisies pour leur corps athlétique et leurs courbes rebondies font leur entrée sur le terrain. Pompons, maquillage, sourire fendu jusqu'aux oreilles et tenue qui laisse peu de place à l'imagination... Elles s'agitent, dansent, pirouettent pour le bonheur des spectateurs venus assister au match.

Qu'on les appelle *pom-pom girls*, *cheerleaders* ou meneuses de claques, elles font activement partie de l'univers du sport. Phénomène récent ? Pas du tout. La première équipe de *cheerleading* a vu le jour en 1898 à l'Université du Minnesota. Elle était composée exclusivement... de garçons ! Ces meneurs de claques créaient des slogans et divertissaient les nombreux partisans de l'équipe de football de l'université. La pratique s'est vite répandue dans les universités américaines. Les premières fraternités de *cheerleaders* sont apparues au début du 20^e siècle.

Ce n'est qu'en 1923 que les femmes ont commencé à s'investir dans les groupes d'animation de foule. Rapidement, elles intègrent gymnastique et figures acrobatiques dans les routines, qui deviennent de plus en plus spectaculaires.

Il faut attendre les années 1960 pour voir arriver les troupes professionnelles de meneuses de claques au sein des équipes de la Ligue nationale de football américaine (NFL). Avec les années, les hommes *cheerleaders* perdent du terrain, les jupes des filles raccourcissent, les figures se complexifient et... les stéréotypes sexuels gagnent en force. Si les meneuses de claques des équipes de sport professionnel ont d'abord été vues comme les « *America's sweethearts* », ou les « bonnes filles américaines » — prudes et représentant les valeurs chrétiennes et conservatrices —, les médias ont largement contribué à les faire valoir d'une autre manière.

La pirouette des stéréotypes

En 1973, le film pornographique *The cheerleaders* renverse les stéréotypes existants pour les remplacer par d'autres. Le mythe des meneuses de claques superficielles, stupides, nymphomanes, obsédées par la beauté et prêtes à tout pour réussir fait son entrée dans la culture populaire. Un mythe qui sera ensuite renforcé par leur représentation dans différents films et séries télé, et par des tenues toujours plus provocantes. Aujourd'hui, on est loin de la jupe aux genoux et du pull à manches longues d'antan !

Dans l'univers des cheerleaders, les stéréotypes sexuels ne sont jamais loin, alimentés entre autres par des jupes très courtes, des maillots qui dévoilent le nombril et le décolleté. Les filles doivent présenter une image impeccable : coiffées, maquillées, pailletées et, bien entendu, très souriantes. Les chorégraphies qu'elles exécutent intègrent des mouvements suggestifs. Et les candidates sont triées sur le volet, selon leurs habiletés, certes, mais surtout pour leur apparence physique.

::: Les femmes et le sport:::

Le Cheerleading, un sport sexiste? (suite)

Non seulement le cheerleading dans le sport professionnel véhicule de nombreux stéréotypes sexuels et sexistes, il permet aussi aux dirigeants des équipes d'engranger en moyenne un million de dollars par saison en exploitant l'image corporelle de ces femmes lors de prestations, d'apparitions publiques ou par la vente de produits dérivés. Et le salaire des principales intéressées ? En général, 50 \$ par match. Selon Vanessa Bernier, responsable des sports de groupe à la Fédération de gymnastique du Québec, « les meneuses de claques constituent un complément publicitaire à une équipe de football. Leur présence n'est pas essentielle, mais elle permet, en étant très appréciée par un certain public, de s'assurer un auditoire ».

Pour les amateurs de football américain, les performances des pom-pom girls durant les matchs sont devenues une véritable tradition. Contre toute attente, en 2011, pour la première fois de l'histoire du Super Bowl, les Steelers de Pittsburgh et les Packers de Green Bay se sont affrontés sans pompons ! Ces deux équipes jouent désormais sans meneuses de claques. Une dérogation à la coutume qui en a réjoui certains... et choqué plusieurs.

Adieu pompons, bienvenue compétition !

Depuis la sortie, en 2000, du film *Bring it On* (Le tout pour le tout), qui met en scène deux équipes rivales de meneuses de claques, un puissant engouement est apparu pour le cheerleading de compétition, tant aux États-Unis qu'au Canada. S'astreignant à un entraînement acharné, celles qui le pratiquent sont de véritables athlètes qui exécutent des figures acrobatiques époustouflantes. Rien à voir avec les pompons ! « Cette activité demande de la force, de l'endurance, de la flexibilité, du cardio, de la coordination », précise Vanessa Bernier. Elle croit aussi qu'il s'agit d'un art au même titre que la danse, puisqu'on exige des numéros qu'ils soient « créatifs, originaux et expressifs sur les plans corporel et facial ». Mais les préjugés sont tenaces. Les athlètes polyvalentes que sont les cheerleaders sportives demeurent encore dans l'ombre des meneuses de claques de spectacle, et souffrent par conséquent des stéréotypes qui persistent à l'égard de ces dernières.

M^{me} Bernier évolue dans cet univers depuis 15 ans. Elle a entendu maintes remarques désobligeantes envers des membres de son équipe ou elle-même. « Les tenues sexy, le maquillage à outrance, les pompons : tout ça vient de l'image typique de la meneuse de claque de spectacle américaine. »

Au Québec, le cheerleading sportif est beaucoup plus populaire que celui de spectacle. « Les filles ou les garçons qui se dirigent vers la variante de compétition désirent d'abord et avant tout pratiquer un sport, explique Mme Bernier. Dans les programmes québécois d'évaluation de compétitions, il y a des critères stricts à respecter. Si l'uniforme est trop court ou la musique trop vulgaire, l'équipe perd des points. Même chose en ce qui concerne le maquillage ou l'expression faciale. On veut développer l'aspect sportif de l'activité et on essaie réellement de déconstruire les stéréotypes liés aux meneuses de claques. »

Lilly Demers, cheerleader de qualification mondiale, croit aussi qu'il ne faut pas confondre les deux disciplines. « Les porte-étendard d'équipes sportives de haut niveau exercent des chorégraphies dansées plutôt qu'acrobatiques. Mais aucune discipline n'est à dénigrer », affirme la jeune femme, qui souhaiterait que le cheerleading de compétition soit reconnu comme sport olympique dans les prochaines années.

Pour elle, il est clair que cette activité demande plus de capacités athlétiques (sauts, pyramides et cascades sont pratique courante), de force et d'habiletés physiques. Malgré tout, elle insiste sur le fait que tous les types de *cheerleading* devraient être considérés comme sportifs, à des degrés différents, peu importe la longueur de la jupe. « Malgré tous les stéréotypes qui s'accrochent aux meneuses de claques de spectacle, ces femmes suent et s'entraînent elles aussi ! »

::: Les femmes et le sport::: Le Cheerleading, un sport sexiste? (suite)

Vanessa Bernier, qui a aussi agi comme entraîneuse de cheerleading de compétition, ne partage pas cet avis. « Même si le cheerleading de spectacle demande une certaine endurance physique, son objectif principal reste le divertissement du public. » Pour distinguer les deux types d'activité, la Fédération de gymnastique du Québec a décidé de nommer le cheerleading de compétition « acrobatie de groupe ».

Mais qu'on la pratique dans un gymnase ou sur un terrain de football, force est de constater que cette activité ne cesse de gagner en popularité. Au cours de la dernière décennie, plusieurs associations et écoles de cheerleading ont ouvert leurs portes à des milliers de jeunes filles et de jeunes garçons partout en Amérique du Nord. Le Québec n'échappe pas à la tendance. En 2011, la Fédération de cheerleading du Québec comptait plus de 10 000 membres, comparativement à 4000 en 2007. Une augmentation colossale.

Mais une question demeure : les jeunes participantes rejoignent-elles les rangs des meneuses de claques par attrait pour les projecteurs, les pompons et les paillettes, ou parce qu'elles recherchent une activité sportive de groupe motivante ? (...)

Gazette des femmes

Article disponible à l'adresse suivante: <http://www.gazettedesfemmes.ca/6009/cheerleading-entre-limage-et-la-realite/>

::: Culture :::

Le sexe au temps de l'hystérie

Le sexe au temps de l'hystérie

Par Sylvie St-Jacques, 23 mai 2012

Dans l'Angleterre victorienne, l'hystérie féminine était perçue par le corps médical comme une véritable épidémie. Affligées par l'anxiété, la dépression ou, pire, la nymphomanie et l'attrait pour la lecture romanesque, les Anglaises consultaient des médecins prêts à tout pour soulager leurs malaises. Le film *Hysteria* raconte avec humour les pratiques médicales de l'époque... qui ont mené à l'invention et des premiers vibromasseurs.

Qui auraient cru que bien avant les boutiques érotiques et les films pornos, des magazines comme *Modern Priscilla*, *Women's Home Companion* ou *Home Needle Work Magazine* ont fait connaître du grand public les vertus du vibrateur? Ces publications du XIXe siècle faisaient la promotion de ces engins destinés aux dames en mettant l'accent sur leurs vertus pour la santé, la circulation sanguine et la bonne humeur en général.

«On ne faisait aucune référence à leurs fonctions sexuelles», rapporte Rachel P. Maines, spécialiste des technologies reliées au corps et à la sexualité de l'Université Cornell et auteure de l'ouvrage *Technologies de l'orgasme*. Dans *Hysteria*, l'acteur Hugh Dancy incarne Mortimer Granville, le médecin inventeur du vibrateur à usage médical. Dépeint comme un jeune médecin naïf et de bonne volonté, ce personnage bricole, avec l'aide d'un ami inventeur, un engin électrique destiné à soulager ses nombreuses patientes qui le consultent pour recevoir des soins «manuels».

Dans le Londres de 1880 qui est aussi une époque d'émergence des technologies électriques, le plaisir érotique féminin est une notion inexistante. On disait des femmes «hystériques» qu'elles étaient victimes d'un utérus volatil, une condition née dans la Grèce d'Hippocrate, associée à «tout ce qui peut rendre une femme dérangeante pour son entourage».

Pour calmer cet état aux antipodes de la retenue anglaise, il était commun que les médecins administrent des décharges électriques ou encore procèdent à des massages manuels. Et au début du XXe siècle, les médecins spécialistes de la «technologie vibratoire» gagnaient plus que tous les autres spécialistes. «Longtemps, les manifestations de la sexualité féminine étaient perçues comme des maladies. Les grossesses ou la ménopause étaient médicalisées», raconte Rachel P. Maines.

«Paroxysme»

Dans *Hysteria*, la voix de la raison appartient au personnage de pré-féministe défendu par Maggie Gyllenhaal. Une jeune femme aux idéaux sociaux, qui défend la notion que les femmes éprouvent aussi du plaisir sexuel et que les dames qui cherchent des traitements pour hystérie ne sont que des «femmes au foyer nerveuses» délaissées par des époux négligents.

Femme de bonne famille aux opinions tranchées qui se déplace à bicyclette, aide les pauvres, défie l'autorité et fait valoir ses opinions avant-gardistes, ce personnage est évidemment qualifié d'hystérique par son père médecin. «Ce n'est pas avant les années 1970 qu'aux États-Unis, on a commencé à réaliser à quel point de tels diagnostics étaient sexistes.»

::: Culture :::

Le sexe au temps de l'hystérie (suite)

Reconstitution historique

Rachel P. Maines est d'avis que le film *Hysteria* n'est pas une reconstitution historique fidèle de la naissance du vibreur. «Mais ce n'est pas grave: tant que cela amuse les gens et les amène à discuter de sexualité... Contrairement au héros du film, incarné par un jeune et séduisant acteur, Mortimer Granville avait atteint l'âge vénérable de 50 ans quand il a inventé le premier vibreur. En revanche, l'usage du terme «paroxysme» pour décrire l'orgasme vécu par les patients est tout à fait conforme au lexique médical d'autrefois. Le film de Tanya Wexler nous apprend aussi que ce n'est qu'au début des années 1950 que la psychiatrie a cessé de reconnaître les diagnostics d'hystérie.

Quant aux médecins, c'est autour des années 1930 qu'ils ont cessé d'administrer des traitements vibratoires pour calmer les «crises vénériennes». Le vibreur à usage personnel, en revanche, est revenu en force vers les années 1960, redécouvert par les thérapeutes sexuels qui l'utilisaient pour traiter l'anorgasmie.

Selon Rachel P. Maines, le vibreur connaît aujourd'hui son âge d'or. «Aux États-Unis, 53% de femmes et 25% d'hommes disent avoir déjà utilisé un vibreur. Et il existe désormais des boutiques érotiques qui offrent des produits sans danger pour l'environnement et pour le corps, emballés dans un minimum de plastique. Et les Britanniques ont aussi décidé de prendre d'assaut ce marché, de se décoincer un peu et d'avoir du plaisir!»

En Alabama, par contre, il est toujours illégal de vendre des vibrateurs et d'en posséder plus de cinq. En revanche, la possession d'une arme à feu personnelle ne requiert aucun permis. À chacun sa définition de l'hystérie...

La Presse

Article disponible à l'adresse suivante: <http://www.lapresse.ca/vivre/sexe/201205/23/01-4527885-le-sexe-au-temps-de-lhysterie.php>

::: Femme remarquable:::

Aung San Suu Kyi

La lutte pour la liberté du peuple birman

Par François Messier, 2 avril 2012

Fille d'un héros de l'indépendance birmane, Prix Nobel de la Paix 1991, leader incontestée de l'opposition birmane, Aung San Suu Kyi est une véritable héroïne des temps modernes. Sa lutte pour la liberté de son peuple évoque celle menée par d'autres grands leaders du 20^e siècle, dont Gandhi et Nelson Mandela. Son récent triomphe politique dans les urnes, rendu possible par une ouverture partielle du régime birman, est l'aboutissement de 25 ans d'abnégation et de courage.

Aung San Suu Kyi naît le 19 juin 1945 dans la capitale birmane, Rangoon. Elle est le troisième enfant du général Aung San, fondateur et chef de l'armée de libération du pays et à ce titre héros de l'indépendance nationale, et de Daw Khin Kyi, infirmière à l'hôpital général de Rangoon. Son nom est un amalgame des noms de son père (Aung San), de sa grand-mère (Suu) et de sa mère (Kyi).



Photo: AFP/Manuel Ceneta
Aung San Suu Kyi,
en juillet 1995

La jeune Suu Kyi sera confrontée à la mort très tôt dans sa vie. Son père, devenu premier ministre d'un gouvernement de transition, est assassiné en juillet 1947, un an avant que la Birmanie ne devienne officiellement indépendante. Six ans plus tard, son frère cadet Aung San Lin, meurt noyé dans un petit lac situé près de la résidence familiale.

En 1960, sa mère, Daw Khin Kyi, devenue elle aussi une figure publique depuis la mort de son mari, est nommée ambassadrice birmane en Inde. Aung San Suu Kyi étudie au Lady Shri Ram College de New Delhi jusqu'en 1964. À 20 ans, la jeune femme s'exile en Angleterre, où elle étudie la philosophie, la politique et l'économie à la prestigieuse université Oxford.

Au cours de ses études, elle rencontre celui qui deviendra son mari, Michael Aris, étudiant en civilisation tibétaine. Après un bref séjour à New York, où elle travaillera brièvement aux Nations unies, Aung San Suu Kyi va rejoindre Michael Aris au Bhoutan, où il se trouve depuis cinq ans déjà, à titre de tuteur des enfants de la famille royale.

Le couple se marie le 1^{er} janvier 1972 et restera un an de plus au Bhoutan. Ils rentrent ensuite en Angleterre, où Aung San Suu Kyi donne naissance à leurs deux fils, Alexander, né en 1973, et Kim, né en 1977. Aung San Suu Kyi consacre les années suivantes à élever sa famille, à aider son mari, devenu professeur d'études tibétaines à Oxford, mais aussi à effectuer diverses recherches. Elle écrit une biographie de son père en 1984, puis des livres d'initiation à l'histoire de la Birmanie, du Népal et du Bhoutan.

Début de sa vie politique

Sa vie bascule au printemps 1988, lorsqu'elle apprend que sa mère est hospitalisée, gravement malade. Elle se rend alors à Rangoon et rapatrie sa mère dans la résidence familiale, située sur le bord du lac Inya. Daw Khin Kyi meurt neuf mois plus tard.

Aung San Suu Kyi, elle, ne quittera plus jamais le pays.

::: Femme remarquable::: Aung San Suu Kyi (suite)

Le 23 juillet 1988, le général Ne Win, dictateur en poste depuis 1962, quitte ses fonctions, ouvrant la voie à des manifestations prodémocratiques. Le 8 août 1988, des milliers de Birmans réclamant une plus grande liberté sont tués par l'armée. La fille du héros de l'indépendance birmane entre en scène.

Une semaine après le massacre, Aung San Suu Kyi écrit une lettre au gouvernement dans laquelle elle réclame la tenue d'élections libres. Le 26 août, entourée de son mari et de ses fils, elle donne un premier discours public devant la pagode Shwedagon devant des centaines de milliers de personnes. Elle réclame à nouveau des élections libres.

Le 18 septembre, la junte militaire réaffirme son pouvoir en créant le Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre. Elle annonce la tenue d'élections, mais bannit du même coup les rassemblements politiques. Six jours plus tard, Aung San Suu Kyi crée néanmoins la Ligue nationale pour la démocratie (LND), dont elle prend la tête.

Aung San Suu Kyi, alors âgée de 43 ans, défie immédiatement la junte en allant prononcer des discours dans toutes les grandes villes du pays. Le 5 avril 1989, dans la vallée de l'Irrawady, elle brave des soldats qui la tiennent en joue. Le 20 juillet, elle est finalement assignée à résidence, sans être accusée de quoi que ce soit et sans procès. Elle y passera 14 des 20 années suivantes.

Reconnaissance internationale

Le 27 mai 1990, la LND remporte haut la main les élections avec plus de 82 % des sièges au Parlement, mais la junte refuse de reconnaître le résultat. Le sort d'Aung San Suu Kyi est maintenant connu partout dans le monde. Elle reçoit divers prix soulignant sa lutte pour les droits de la personne, dont le plus prestigieux, le prix Nobel de la paix, en 1991.

Comme elle le fera à diverses reprises par la suite, Aung San Suu Kyi rejette une offre de la junte pour aller chercher son prix à Oslo. Elle dit craindre que le régime ne la laisse plus revenir au pays si elle devait le quitter. Ses fils recevront le prix en son nom. La bourse associée de 1,3 million de dollars sera versée à un fonds pour la santé et l'éducation des Birmans.

En février 1994, toujours assignée à résidence, elle est autorisée pour une première fois à recevoir des visiteurs autres que les membres de sa famille. Elle accueille chez elle un émissaire des Nations unies, Jehan Raheem, le représentant américain Bill Richardson et un journaliste du New York Times.

En septembre 1994, le chef de la junte, Than Shwe, la rencontre pour une première fois. Le 10 juillet 1995, elle est libérée après 6 ans de détention. Ses partisans sont euphoriques.

Dès le lendemain, elle déclare à des journalistes qu'elle continuera de lutter pour la démocratie dans son pays et réclame un dialogue politique avec la junte. Elle demande au monde de ne pas investir en Birmanie tant que la démocratie n'y sera pas implantée.

::: Femme remarquable::: Aung San Suu Kyi (suite)

Dans la ligne de mire du régime

Débute alors une période de 5 ans au cours de laquelle elle sera en liberté étroitement surveillée. La junte lui met régulièrement des bâtons dans les roues, en l'empêchant à plusieurs reprises de quitter la capitale. Le harcèlement des membres de son parti se poursuit inlassablement.

En 1999, la Dame de Rangoon, comme l'appellent les Birmans, refuse de se rendre au chevet de son mari, condamné par un cancer de la prostate, afin de pouvoir rester dans le pays.

Michael Aris meurt à Londres, et sa femme lui rend hommage en recevant, tout de noir vêtue, 1000 convives à sa résidence de Rangoon. Elle l'aura vu une dernière fois en décembre 1995.

En septembre 2000, après une nouvelle tentative avortée pour se rendre à l'extérieur de Rangoon, Aung San Suu Kyi est de nouveau arrêtée et assignée à résidence. Elle y restera cette fois jusqu'en mai 2002.

Au cours de cette période, son frère aîné U Aung San Oo, qui travaille comme ingénieur aux États-Unis, entreprend une poursuite pour mettre la main sur la maison familiale. U Aung San Oo, considéré comme proche de la junte, sera ultérieurement débouté par un tribunal birman.

Cette seconde période de liberté surveillée d'Aung San Suu Kyi sera de courte durée. En mai 2003, la chef de la LND entreprend une tournée nationale pour souligner le 1er anniversaire de sa libération.

Le 31 mai, après des affrontements entre des membres de son parti et des partisans du gouvernement, la junte annonce qu'elle a été placée en détention préventive. Les bureaux de son parti sont fermés.

6 ans d'assignation à résidence

Elle est hospitalisée en septembre 2003, puis renvoyée en convalescence chez elle, à Rangoon, assignée à résidence. Le lieu de sa détention entre mai et septembre n'a jamais été confirmé. Elle pourrait avoir été emprisonnée à la tristement célèbre prison d>Insein, lieu de prédilection pour la torture pratiquée contre les opposants par le régime.

Ses apparitions se font rares.

Lors de la révolte des moines birmans, en septembre 2007, elle est apparue sur le seuil de la grille d'entrée de sa résidence, en pleurs, venue saluer les manifestants qui la réclamaient. Ces manifestations, les plus importantes depuis l'été 88, sont elles aussi réprimées violemment et ne débouchent pas sur des changements notables.

Cette assignation à résidence, qui devait durer jusqu'à la fin du mois de mai 2009, est cependant prolongée à la suite d'un événement tragicomique. Pour une raison obscure, inexpiquée, un Américain se rend, à la nage, jusqu'à la résidence d'Aung San Suu Kyi, et y demeure deux jours.

Le régime profite de la situation pour accuser Aung San Suu Kyi d'avoir violé les conditions de son assignation à résidence et la condamne à trois ans de prison, une peine commuée en 18 mois d'assignation à résidence. Cette décision de la junte a un impact direct sur la Ligue nationale pour la démocratie (LND), alors qu'approchent les législatives de novembre, premières élections organisées depuis vingt ans au pays.

::: Femme remarquable::: Aung San Suu Kyi (suite)

Le parti refuse en effet de se désolidariser de sa chef, malgré une loi qui oblige toute formation politique à expulser de ses rangs les membres reconnus coupables d'un crime si elle souhaite participer à un scrutin. La LND réplique plutôt en appelant au boycottage des élections, ce qui provoque sa dissolution par la junte en mai.

C'est donc sans surprise que le scrutin est remporté par le Parti de la solidarité et du développement de l'union, formation politique fidèle à la junte militaire. Il est alors qualifié de grande mascarade par une grande partie de la communauté internationale, notamment en raison de l'absence d'Aung San Suu Kyi. Elle est finalement libérée par la junte militaire quelques jours après les élections, le 13 novembre 2010.

Le régime change sa stratégie

Puis, à partir de 2011, le pouvoir multiplie de façon inattendue les gestes d'ouverture, inaugurés par l'annonce, le 30 mars, par le chef de la junte lui-même, de la dissolution du régime militaire et de la nomination d'un gouvernement civil.

L'ex-général Thein Sein, qui devient président du pays, convie alors en août Aung San Suu Kyi à une rencontre dans la nouvelle capitale du Myanmar, Naypidaw. Il pose avec elle devant les photographes, sous un portrait de son père, Aung San, héros de l'indépendance birmane.

Il tente aussi de redorer son crédit auprès de la communauté internationale en procédant à la libération de centaines de prisonniers politiques, en desserrant l'étau sur les médias et en atténuant ses lois sur la censure. Le nouveau régime conclut par ailleurs des accords de cessez-le-feu avec les groupes ethniques rebelles et suspend un projet de barrage hydroélectrique financé par la Chine, évoquant l'opposition de la population. Mais surtout, il redonne à Aung San Suu Kyi sa liberté de mouvement, ce dont elle profite pour renouer avec la population à travers le pays.

Enfin, à l'automne 2011, la LND réintègre le jeu politique, un retour rendu possible par des modifications apportées par le régime, qui permettent désormais de critiquer la Constitution de 2008 et autorisent les personnes emprisonnées à être membres d'un parti.

Lors de son premier test électoral, en avril 2012, la LND remporte 40 des 45 circonscriptions en jeu lors d'élections partielles. Aung San Suu Kyi elle-même est élue dans la circonscription rurale de Kawhmu, au sud de Rangoon.

Pour la première fois de sa carrière politique, l'opposante Aung San Suu Kyi siégera à la chambre basse du Parlement birman. Elle pourrait désormais viser la présidence du pays, en 2015.

Radio-Canada

Article disponible à l'adresse suivante: http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2009/05/21/006-aung_san_suu_kyi.shtml

::: Santé ::: Harper coupe les vivres

Santé des femmes-Harper coupe les vivres

Par Geneviève Rail– Spécialiste en santé des femmes et directrice de l'Institut Simone de Beauvoir à l'Université Concordia, 27 avril 2012

Six organisations se consacrant à la recherche et à la communication d'informations sur la santé des femmes ont appris cette semaine que le gouvernement de Stephen Harper leur coupera les vivres en mars 2013. Les organisations touchées (le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, le Réseau canadien pour la santé des femmes, et les divers centres d'excellence pour la santé des femmes) devront probablement fermer leurs portes, surtout que les sources de financement pour la recherche indépendante sont limitées et que lors de son dépôt du budget fédéral en mars dernier, le ministre Flaherty a annoncé des diminutions importantes au financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Le Programme de contribution pour la santé des femmes, qui regroupe les organismes coupés, existait depuis 16 ans et était crucial pour le financement de recherches novatrices en politique sociale et sanitaire. Sa disparition annoncée est dévastatrice pour la recherche en santé des femmes, mais est peu surprenante compte tenu des politiques néolibérales mises de l'avant par le gouvernement Harper et ceux qui l'ont précédé.

« Épidémie » néolibérale

Au cours des trente dernières années, un consensus s'est établi entre les élites politiques et économiques au Canada. Grâce à la présence à Ottawa de centaines de firmes de lobbyisme, les grandes entreprises ont consolidé leur rôle dans la « réingénierie » de l'État canadien. Le gouvernement Harper complète présentement ce qui a pris corps en 1986 avec le gouvernement Mulroney.

Tous les grands secteurs de la société et de l'économie canadiennes ont été scrutés, amputés ou restructurés. L'objectif de la sécurité sociale a été délogé. Sous les Mulroney, Chrétien, Martin et Harper, la programmation ministérielle a été infléchie par des politiques néolibérales visant plutôt à garantir la compétitivité et les profits des investisseurs.

Les « bactéries » mangeuses de programmes sociaux

Les grandes entreprises ont façonné l'ordre du jour corporatiste d'Ottawa, et ce dernier a eu des répercussions importantes sur la société civile. Par exemple, les groupes de femmes ont été parmi les premières victimes des réductions budgétaires, les syndicats ont vu leur pouvoir diminuer et les groupes environnementaux ont été affaiblis.

En fait, les divers groupes de citoyens sont paradoxalement considérés comme des « groupes d'intérêt » n'ayant pas voix au chapitre, tandis que les représentants des grandes entreprises sont invités au sein des groupes consultatifs mis sur pied par le fédéral. Résultat : politiques fiscales favorisant les grandes entreprises et réduction des dépenses relatives à la santé et aux programmes sociaux.

::: Santé :::

Harper coupe les vivres (suite)

Le modèle d'entreprise : vers la santé ?

Bien qu'il n'y ait aucune étude pour démontrer que le modèle d'entreprise améliorerait la santé ou la qualité des soins, les gouvernements néolibéraux fédéral et provinciaux le retiennent parce qu'il est préconisé par de petits groupes influents : les fournisseurs, les assureurs et les riches.

Parce que les mesures qui l'accompagnent sont instaurées en douceur, la privatisation s'est faufilée sur le terrain des soins de santé. Elle se retrouve sous plusieurs formes, comme la radiation de certains soins de la liste des soins assurés, la permission accordée aux fournisseurs privés de soins et de services d'accéder au marché de la santé, l'autorisation des régimes d'assurance privée en santé, le transfert des services de santé des établissements publics vers la communauté et le déplacement de la prestation des soins vers les aidantes dites « naturelles ».

Les femmes, particulièrement parce qu'elles constituent une forte majorité à titre de prestataires et de bénéficiaires de soins au Québec et au Canada, portent de plus en plus le fardeau de la privatisation.

Les industries de la « santé » promeuvent l'ouverture de nouveaux marchés. L'orientation des États-Unis vers les soins de pointe a entraîné l'explosion des coûts de la santé et des profits pour les entreprises pharmaceutiques, les hôpitaux privés et les compagnies d'assurances dans ce pays. Les multinationales aux sièges sociaux états-uniens comptent parmi les plus farouches adversaires des barrières commerciales qui visent à protéger les soins de santé publics au Canada. Plusieurs de ces barrières sont déjà tombées et d'autres vont encore disparaître s'il n'en tient qu'aux gouvernements centrés sur une stratégie commerciale.

En effet, privatisation des soins et marchandisation de la santé sont vues comme contribuant à la prospérité économique. Elles portent pourtant leur lot de dangers sanitaires : des prescriptions et une médicalisation inutiles, des maladies iatrogènes, un détournement des fonds qui pourraient servir à la prévention et une menace au système de santé public vital pour la grande majorité des femmes qui ne peuvent pas se payer des soins privés.

Les femmes en santé : de bonnes citoyennes néolibérales

La santé et la maladie ont pris beaucoup de place dans notre culture populaire. Drames médicaux, livres sur le mode de vie, nouvelles portant sur l'obésité, l'ostéoporose, la dépression, le VPH, etc. L'explosion de la « culture » de la santé est en corrélation directe avec l'érosion des systèmes de soins. Plus les gouvernements se désresponsabilisent de la santé, moins les gens ont accès aux soins de santé et plus ils consomment des produits de la culture de la santé.

Les gouvernements et l'industrie de la « santé » profitent bien de l'idéologie de la responsabilité individuelle en matière de santé. De « bonnes citoyennes » sont constituées quand elles peuvent contribuer à l'économie nationale et éviter d'être un fardeau pour celle-ci en s'occupant de leur santé. Malheureusement, cette idéologie amène aussi à blâmer les femmes pour les problèmes de santé qu'elles viennent inévitablement à éprouver.

::: Santé :::

Harper coupe les vivres (suite)

Le modèle d'entreprise : vers la santé ?

Bien qu'il n'y ait aucune étude pour démontrer que le modèle d'entreprise améliorerait la santé ou la qualité des soins, les gouvernements néolibéraux fédéral et provinciaux le retiennent parce qu'il est préconisé par de petits groupes influents : les fournisseurs, les assureurs et les riches.

Parce que les mesures qui l'accompagnent sont instaurées en douceur, la privatisation s'est faufilée sur le terrain des soins de santé. Elle se retrouve sous plusieurs formes, comme la radiation de certains soins de la liste des soins assurés, la permission accordée aux fournisseurs privés de soins et de services d'accéder au marché de la santé, l'autorisation des régimes d'assurance privée en santé, le transfert des services de santé des établissements publics vers la communauté et le déplacement de la prestation des soins vers les aidantes dites « naturelles ».

Les femmes, particulièrement parce qu'elles constituent une forte majorité à titre de prestataires et de bénéficiaires de soins au Québec et au Canada, portent de plus en plus le fardeau de la privatisation.

Les industries de la « santé » promeuvent l'ouverture de nouveaux marchés. L'orientation des États-Unis vers les soins de pointe a entraîné l'explosion des coûts de la santé et des profits pour les entreprises pharmaceutiques, les hôpitaux privés et les compagnies d'assurances dans ce pays. Les multinationales aux sièges sociaux états-uniens comptent parmi les plus farouches adversaires des barrières commerciales qui visent à protéger les soins de santé publics au Canada. Plusieurs de ces barrières sont déjà tombées et d'autres vont encore disparaître s'il n'en tient qu'aux gouvernements centrés sur une stratégie commerciale.

En effet, privatisation des soins et marchandisation de la santé sont vues comme contribuant à la prospérité économique. Elles portent pourtant leur lot de dangers sanitaires : des prescriptions et une médicalisation inutiles, des maladies iatrogènes, un détournement des fonds qui pourraient servir à la prévention et une menace au système de santé public vital pour la grande majorité des femmes qui ne peuvent pas se payer des soins privés.

Les femmes en santé : de bonnes citoyennes néolibérales

La santé et la maladie ont pris beaucoup de place dans notre culture populaire. Drames médicaux, livres sur le mode de vie, nouvelles portant sur l'obésité, l'ostéoporose, la dépression, le VPH, etc. L'explosion de la « culture » de la santé est en corrélation directe avec l'érosion des systèmes de soins. Plus les gouvernements se désresponsabilisent de la santé, moins les gens ont accès aux soins de santé et plus ils consomment des produits de la culture de la santé.

Les gouvernements et l'industrie de la « santé » profitent bien de l'idéologie de la responsabilité individuelle en matière de santé. De « bonnes citoyennes » sont constituées quand elles peuvent contribuer à l'économie nationale et éviter d'être un fardeau pour celle-ci en s'occupant de leur santé. Malheureusement, cette idéologie amène aussi à blâmer les femmes pour les problèmes de santé qu'elles viennent inévitablement à éprouver.

::: Santé :::

Webinaire- Une substance omniprésente: Pourquoi les femmes et les filles boivent-elles tant d'alcool?

Une événement gratuit présenté par le Réseau canadien pour la santé des femmes et le Centre d'excellence pour la santé des femmes - région de la Colombie-Britannique

Où: En ligne

Quand: Le jeudi 7 juin 2012, de 12h00 à 13h00 HNE

Présenté en anglais

L'alcool est une substance très présente dans la vie de beaucoup de gens, et les femmes ont peut-être plus de problèmes de consommation que nombre d'entre nous le croiraient. La journaliste Ann Dowsett Johnston a passé une année à interviewer des femmes, des chercheurs et des décideurs pour connaître les raisons qui poussent les femmes à consommer et les effets de cette consommation chez celles-ci, différents de ceux recensés chez les hommes. Les résultats sont troublants.

Mme Dowsett Johnston a constaté que le taux de consommation d'alcool chez les femmes est à la hausse à l'échelle mondiale, un phénomène qu'une éminente chercheuse a étiqueté « d'épidémie mondiale ». Chez les Canadiennes, les taux de consommation à risque ont augmenté de façon significative dans les dernières années. (Une consommation à risque est définie comme une consommation de quatre boissons alcoolisées ou plus à au moins une occasion au cours de la dernière semaine).

Les femmes consomment de l'alcool pour soulager l'anxiété, composer avec un traumatisme et bien plus. La consommation à risque entraîne un large éventail de troubles de santé à court et à long termes. S'agit-il d'un nouveau problème ou en prenons-nous davantage conscience? Quel rôle la mise en marché des boissons alcoolisées joue-t-elle? Comment pouvons-nous aider les femmes à déterminer la ligne de démarcation entre une consommation sociale d'alcool et une dépendance à cette substance?

Dans le cadre de ce webinaire, Anne Rochon Ford, directrice exécutive du RCSF, invitera Ann Dowsett Johnston à parler de sa recherche et à répondre aux questions et aux commentaires des participantes et des participants.

Une journaliste canadienne primée, Ann Dowsett Johnston a reçu la bourse Atkinson en affaires publiques en 2011. Cette bourse a donné lieu à une série de 12 articles sur les femmes et l'alcool, publiés dans le Toronto Star. Mme Dowsett Johnston travaille présentement à la rédaction d'un livre sur le sujet.

Inscrivez-vous en ligne au: <https://events.r20.constantcontact.com/register/eventReg?llr=mqj54lcab&oeidk=a07e5z11b2c2f92bf86&oseq=a025qigv44eyst>

La réalisation de cet événement est possible grâce à l'octroi d'une subvention de Santé Canada. Les opinions exprimées dans les présentes ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.

::: Votre page! :::

Les activités dans la communauté

Dans le cadre du *Third Annual Summer Play Series*, le *Gwaandak Theatre* présente:

The Hours That Remain dirigé par Yvette Nolan et interprété par Keith Barker le 12 juin à 20h au Old Fire Hall

et

The Unplugging dirigé par Moira Sauer et interprété par Yvette Nolan le 14 juin à 20h au Old Fire Hall
Pour avoir plus d'informations, consulter le site internet suivant www.gwaandaktheatre.com

Si vous pensez être en danger, dites-le à quelqu'un et allez dans un endroit sécuritaire. Obtenez de l'aide...

GRC—911 à Whitehorse. Dans toutes les communautés : vous devez faire les trois premiers chiffres de votre communauté suivis du 5555 (ex. : XXX-5555)

Kaushee's Place—Maison de transition pour femmes à Whitehorse (24 h sur 24)
(867) 668-5733

Victim LINK (24 h sur 24)
1 800 563-0808

Références en semaine :
Services aux victimes
(867) 667-8500 ou
1 800 661-0408, poste 8500
(de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi)

Les EssentiElles
(867) 668-2636

Centre des femmes Victoria Faulkner
(867) 667-2693

Endroits sécuritaires :
Églises, centres de santé, hôpital, écoles, amis, travailleuses sociales, voisins...

Vous pouvez maintenant donner au Essentielles avec votre recyclage! Et faire un don avec vos bouteilles consignées!

Chez Raven's recycling,
Sur la rue Industriel, Whitehorse
<http://www.ravenrecycling.org/>

Chez P&M recycling
607 rue Ray, Whitehorse

Vous devez mentionner que vous voulez donner aux Essentielles

Vêtements

vous pouvez aussi amenez vos vêtements à donner en consigne chez And Again (sur la 2e avenue et Strickland).
Demandez à ce que votre part soit versé aux Essentielles

Service d'avortement au Yukon

Pour obtenir un avortement, vous devez être référées par un médecin. Si vous n'avez pas de médecin de famille, 2 cliniques acceptent de vous voir pour cela,
Demandez à voir un médecin pour une grossesse (pregnancy)
Cliniques:
Whitehorse Medical Clinic (393-6646)
Klondyke Medical Clinic (668-4046)
Vous pouvez aussi vous rendre à l'urgence

Si vous avez besoin de parler à quelqu'un avant ou après, la conseillère au Centre des femmes parle français
Diane: 867 667-2693

Les femmes à l'extérieur de Whitehorse peuvent être référées par leur Centre de santé communautaire
Les frais de déplacement à Whitehorse pour l'intervention sont couverts

Pour plus de renseignements ou du support, Contactez-nous :668-2636